

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 26 septembre 2014

**Rapporteur :
Monsieur Dominique
SCOARNEC**

N° 2 DENV 14.7

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 08/10/2014
- la transmission au contrôle de légalité le : 06/10/2014
(accusé de réception du 06/10/2014)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Marché pour la maintenance et le nettoyage des sanitaires publics de la ville de Quimper
Avenant n° 1**

Passation d'un avenant au marché de maintenance et de nettoyage des sanitaires publics pour intégrer les sanitaires des Halles Saint François, engendrant une plus-value de 9.121,46 € HT/an.

La ville de Quimper a signé un marché avec la société Michel Planté Systèmes (MPS), entré en vigueur le 26/10/2012, pour la maintenance et le nettoyage des sept sanitaires publics à entretien automatique pour une durée de 5 ans.

Le montant annuel de ce marché est de 39 020 € HT (valeur octobre 2012).

La ville de Quimper dispose d'un sanitaire triple au niveau des Halles St François du même fabricant qui est entretenu actuellement dans le cadre du contrat d'entretien des Halles. Devant certaines difficultés, il est proposé que ce sanitaire soit intégré dans le marché de maintenance et nettoyage signé avec la société MPS.

Celle-ci a adressé un devis afin d'assurer les mêmes prestations sur ce sanitaire pour un montant annuel de 9 121,46 € HT (valeur octobre 2012). Le montant du marché s'élèvera donc à 48 141,46 € HT par an. L'avenant joint intègre donc au marché ce nouveau sanitaire.

La commission d'appel d'offres réunie le 09 septembre 2014 a émis un avis favorable.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire à signer l'avenant avec la société Michel Planté Systèmes.

Le maire,
Ludovic JOLIVET